# 2026 REALTIME COMPETITION FR

Les racines de l'Union européenne plongent dans les cendres de la Seconde Guerre mondiale. Au lendemain du conflit le plus meurtrier de l'histoire, les dirigeants d'Europe occidentale cherchèrent une nouvelle voie, fondée sur la coopération, l'interdépendance économique et des valeurs communes. L'idée était que des pays liés par le commerce et la prospérité seraient moins enclins à se faire la guerre. Cette vision prit forme en 1951 avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier par six pays : Belgique, France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Luxembourg et Pays Bas.

En mettant en commun la production de charbon et d'acier, essentiels à l'effort de guerre, ces nations posèrent les bases de l'intégration économique et de la paix. L'étape majeure suivante intervint en 1957 avec le traité de Rome qui créa la Communauté économique européenne. Elle visait à créer un marché commun et une union douanière, avec une coopération économique plus dense. Au fil des décennies, elle s'élargit progressivement, accueillant le Danemark, l'Irlande, et le Royaume Uni en 1973, puis la Grèce en 1981, l'Espagne et le Portugal en 1986, et enfin l'Autriche, la Finlande et la Suède en 1995.

La chute du mur de Berlin en 1989 et la dissolution de l'Union soviétique en 1991 ouvrirent un nouveau chapitre de l'histoire européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale, longtemps séparés par le rideau de fer, exprimèrent un fort désir de « retour à l'Europe ». Ils cherchaient non seulement des gains économiques, mais aussi les valeurs démocratiques et la stabilité institutionnelle promises par l'adhésion.

Le traité de Maastricht de 1993 transforma la Communauté économique européenne en Union européenne, et créa de nouvelles coopérations en matière de politique étrangère, de sécurité et de justice. Ce nouveau nom traduisait une ambition plus large et une intégration plus poussée. L'élargissement n'était plus un projet secondaire, mais un objectif central. Le 1er mai 2004 fut un moment décisif. Dix pays rejoignirent l'Union européenne dont Chypre, Malte, des États baltes et des pays d'Europe centrale. Connu sous le nom de « grand élargissement », cet événement fut la plus grande expansion jamais réalisée en une fois en matière de territoire, de population et de diversité.

Le chemin fut long et complexe. Dans les années 90, les critères de Copenhague furent établis pour définir les conditions que les pays candidats devaient remplir avant d'adhérer : institutions démocratiques stables, économie de marché viable, État de droit, respect des droits de l'homme, et capacité d'adopter et de mettre en œuvre les lois et réglementations européennes. L'arrivée de ces dix nouveaux membres fut hautement symbolique. Elle marquait la fin officielle de la division de l'Europe, héritée de la guerre froide, et la réunification du continent. Pour de nombreux pays d'Europe centrale et orientale, l'adhésion représentait un retour dans une famille européenne dont ils furent séparés de force pendant des décennies. L'augmentation du nombre de membres posa aussi des défis pratiques.

Les écarts économiques entre anciens et nouveaux États membres étaient importants. Les gouvernements d'Europe occidentale mirent en place des dispositions transitoires afin de limiter la migration de la main d'œuvre. Les institutions, les budgets et les politiques furent adaptés pour accueillir les nouveaux venus. Malgré ces difficultés, l'élargissement est considéré comme un succès ayant apporté stabilité, croissance et démocratisation dans la région. La vague suivante eut lieu le premier janvier 2007, avec la Bulgarie et la Roumanie. Ces pays, issus de régimes communistes, affrontèrent des défis plus importants que les pays entrés en 2004. Leur adhésion fit l'objet d'un examen approfondi, notamment sur la gouvernance, la corruption et l'État de droit. Pour y répondre, un process de coopération et de vérification fut mis en place. C'était un outil de suivi pour aider les deux pays à respecter leurs engagements en matière de réformes.

Si cet outil permit de faire avancer leur adhésion, il souligna aussi la prudence et la complexité accrues du processus d'élargissement. L'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'Union européenne fut importante. Elle poussa la présence de l'Union européenne jusqu'à la mer Noire, renforça son influence géopolitique et confirma son engagement envers l'Europe orientale. Elle rappela que toute expansion devait être conciliée avec la cohésion interne et la crédibilité de l'Union. Dans les anciens États membres, l'opinion publique devint plus méfiante. Les inquiétudes liées aux migrations, au crime organisé et au détournement de fonds européens furent amplifiées dans le discours politique. Mais les deux pays firent de grands progrès sur le plan démocratique et économique, confirmant le pouvoir transformateur de l'adhésion.

Le premier juillet 2013, la Croatie rejoint l'Union européenne, devenant son vingt-huitième membre. Son adhésion fut le résultat d'une décennie de réformes et de négociations, marquées par la reconstruction d'après conflit et par une forte volonté de rompre avec l'héritage des guerres de Yougoslavie. Le chemin de la Croatie vers l'adhésion fut plus complexe et plus exigeant que pour les autres. Il fallut traiter la question des crimes de guerre, coopérer avec le Tribunal pénal international et réformer ses systèmes juridique et administratif. Ce processus rigoureux témoignait de l'évolution des exigences de l'Union européenne et de son attachement à la justice et à la responsabilité. L'adhésion de la Croatie fut d'importance pour les Balkans. Elle démontra que, malgré l'instabilité régionale et les incertitudes, l'adhésion restait possible grâce à des réformes. Si l'expérience croate devint une référence pour d'autres pays, elle coïncida aussi avec une lassitude croissante à l'égard de l'élargissement.

Les crises économiques, le populisme et les divisions internes entre États membres réduisirent l'enthousiasme pour de nouvelles expansions. L'entrée de la Croatie réaffirma néanmoins l'intérêt stratégique d'achever l'intégration de l'Europe du Sud Est. À mesure que le nombre d'États membres augmentait, toute nouvelle croissance se heurta à plus de résistances et de doutes. Cela reflétait des défis à la fois internes et externes. En interne, l'intégration de nouveaux membres créait une pression sur l'Union. Les écarts économiques, les flux migratoires et les blocages institutionnels questionnaient sa capacité à intégrer efficacement de nouveaux États. La crise

financière de 2008 et les turbulences qui suivirent détournèrent l'attention et les ressources du processus d'adhésion. En même temps, des préoccupations apparurent concernant le recul démocratique dans plusieurs États membres, surtout en Hongrie et en Pologne. Ces pays furent accusés de menacer l'indépendance de la justice, de restreindre la liberté des médias et de contester certaines normes.

Le paradoxe de l'Union européenne était alors de promouvoir la démocratie chez les candidats, sans pouvoir la faire respecter en son sein. Sur le plan externe, l'attrait de l'adhésion commença à s'affaiblir dans certains pays, tandis que d'autres se sentirent déçus par la lenteur du processus. L'effet transformateur de l'adhésion, jadis puissant, semblait faiblir. Les populistes du continent mirent l'accent sur les craintes liées à l'immigration, à la dilution culturelle et à la perte de souveraineté, compliquant encore le débat. Le départ du Royaume Uni, achevé en 2020, marqua la première sortie d'un État membre de l'Union européenne.  Le Brexit fut un événement majeur aux implications profondes, tant symboliques que pratiques. Ses causes incluaient les préoccupations liées à l'immigration, à la souveraineté et à la réglementation économique. Le Brexit posa d'immenses défis. Il perturba les équilibres internes, surtout en matière de contributions budgétaires et d'alignement législatif. La position unie de l'Union européenne, lors du processus de retrait, renforça toutefois sa cohésion et sa détermination.

END OF DICTATION.